

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9662**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Gemmologue

Nouvel intitulé : Gemmologue - expert

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Groupe EAC - Centre d'études supérieures en économie, art et communication

Directeur de l'EAC

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312v Commerce, vente (production à caractère artistique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le gemmologue exerce 8 grandes activités :

- Identification et classification des pierres gemmes et métaux
- Choix/sélection de gemmes en vue de la création d'un bijou, d'une ligne.
- Conseil en matière d'estimation d'une pierre gemme, d'un bijou, d'une pièce d'orfèvrerie ou de joaillerie en fonction de son origine, de l'époque de sa réalisation et des techniques utilisées
- Collaboration avec différents artisans intervenant sur le processus de fabrication d'un bijou et appréciation de la qualité de leurs interventions
- Suivi du marché, actualisation de ses connaissances et autoformation permanentes
- Transaction/Négociation d'achat de pierres gemmes et métaux
- Gestion de réseaux professionnels
- Réalisation des démarches administratives et légales

Le titulaire est capable de:

- identifier sans ambiguïté, à l'aide d'appareils de laboratoires spécifiques, l'ensemble des gemmes, des métaux et leurs imitations en appliquant les méthodes d'analyses appropriées à leur reconnaissance
- conseiller sur un plan technique et esthétique, sur le choix de gemmes et de métaux à sélectionner, en vue de la création d'un bijou, d'une ligne de bijoux ou de toute autre création intégrant des gemmes, en contribuant à l'harmonisation et à la valorisation de celles-ci.
- effectuer une première estimation de la valeur d'un bijou, d'une pièce d'orfèvrerie ou de joaillerie permettant d'en situer l'origine et l'époque de création,
- collaborer avec différents professionnels intervenant sur les gemmes et les métaux en appréciant la qualité de leur travail
- s'auto former et actualiser en permanence ses connaissances
- acheter des gemmes de valeur en négociant leur taux au regard des cours du marché.
- s'inscrire dans des réseaux qui vont contribuer au développement de son professionnalisme
- effectuer les différentes démarches administratives et juridiques qui relèvent de l'exercice de son activité professionnelle de gemmologue.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Laboratoires de gemmologie

Mode, Décoration, Négoce

Gemmologue, Négociant en pierres, Diamantaire, Styliste en bijoux, Antiquaire joaillier, Gemmologue de laboratoire, Gemmologue joaillier

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1603 : Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Epreuves d'identification des pierres gemmes, des perles et métaux.

Des épreuves complémentaires

- législation nationale et internationale des pierres, des métaux
- les traitements des gemmes et nouveaux procédés de fabrication.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

X

50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs professionnels du secteur

En contrat d'apprentissage	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs professionnels du secteur dont 50% employeurs /employés
Après un parcours de formation continue	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs professionnels du secteur dont 50% employeurs /employés dont 50% employeurs /employés
En contrat de professionnalisation	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs professionnels du secteur dont 50% employeurs /employés
Par candidature individuelle	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs professionnels du secteur
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs professionnels du secteur dont 50% employeurs /employés VAE en place pour 2009

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	Membre de la FEEG : Federation for European Education in Gemmology -I a certification est reconnue au niveau de la FEEG. L'ING est habilité à faire passer le certificat « european gemmologist »

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Gemmologue" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Institut National de Gemmologie PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

PARIS - LYON - MONACO

Historique de la certification :

Certification suivante : Gemmologue - expert